

Amoéba publie un premier article scientifique concernant son application biocontrôle pour lutter contre le mildiou de la vigne

Chassieu (France), le 11 août, 2020 - AMOÉBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, encore en phase de tests, annonce la publication d'un premier article scientifique, évalué par des pairs, sur son application biocontrôle (<https://www.mdpi.com/2223-7747/9/8/1013/pdf>) dans le numéro spécial « Natural Products for Plant Pest and Disease Control » de *Plants*, journal du Groupe MDPI.

Cet article présente, pour la première fois à la communauté scientifique internationale, une innovation majeure dans le domaine du biocontrôle impliquant un produit naturel à base d'une amibe, *Willaertia magna* C2c Maky.

Les données scientifiques démontrant le double mode d'action du lysat pour lutter contre le mildiou de la vigne sont présentées :

- l'effet indirect via la stimulation des défenses naturelles de la plante
- et l'effet direct anti-germinatif vis-à-vis de l'agent pathogène *Plasmopara viticola* responsable du mildiou de la vigne.

Les données collectées dans le cadre d'essais réalisés par des prestataires indépendants ayant permis de démontrer l'efficacité en serre et en champ (campagne 2019), sont également publiées. **Elles démontrent que le lysat de l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky, produit d'origine naturelle, permet de réduire de 77% la maladie sur les grappes de raisin au champ sans effet néfaste sur l'homme et l'environnement.** En effet, une synthèse des données de toxicité et d'écotoxicité, générées sous Bonnes Pratiques de Laboratoire par des laboratoires indépendants accrédités sont aussi disponibles sur le site du journal (<http://www.mdpi.com/2223-7747/9/8/1013/s1>).

« Ce premier article, traitant de l'efficacité de notre solution de biocontrôle contre le mildiou de la vigne, s'inscrit dans un effort continu pour accroître les connaissances scientifiques sur l'amibe *Willaertia magna* C2c Maky. Il confirme son fort potentiel, cette fois-ci, en tant qu'agent de protection des plantes. Nous poursuivons les opérations de R&D et les tests sur d'autres cultures dont les résultats feront également l'objet de nouvelles publications, » déclare le Dr Sandrine DEMANECHÉ, responsable scientifique d'Amoéba.

Pour rappel, la commercialisation de produits de biocontrôle contenant cette substance active est envisagée par Amoéba en 2024 en Europe (dossier soumis, cf. communiqué de presse du 29 mai 2020) et au premier semestre 2022 aux États-Unis (soumission envisagée en juillet 2020, cf. communiqué de presse du 29 avril 2020, décalée à septembre 2020).

La priorisation des ressources du département Affaires Réglementaires d'Amoéba sur l'application biocontrôle conduit à un décalage du dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation pour l'application biocide aux États-Unis, envisagée au préalable au milieu de l'année 2020 (voir Document d'Enregistrement Universel du 30 avril 2020), qui sera soumise fin 2020, avec une première commercialisation aux États-Unis estimée au premier semestre 2022.



AMEBA
LISTED
EURONEXT

À propos d'AMOÉBA :

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). À terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit. Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

(1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013

(2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets

(3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK

(4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies," Wellesley, MA, 2017

Contacts:

Amoéba

Valérie FILIATRE
Directeur Général Adjoint
04 26 69 16 00
valerie.filiatre@amoeba-biocide.com

Calyptus

Relations investisseurs & Presse
Grégory BOSSON / Mathieu CALLEUX
01 53 65 37 90 /91
amoeba@calyptus.net

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document d'Enregistrement Universel d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 Avril 2020 sous le numéro D20-0416 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-biocide.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.